

Date d’Affichage : 25/06/2018

<p style="text-align: center;">COMMISSION JURIDIQUE REUNION TELEPHONIQUE DU 24/06/2018</p>
--

Présents : MM. Fk PORET, J. HIVART, C. FOURNIER, T. DOUILLY

Les personnes membres de la Commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n’ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 17/06/2018 :

Challenge Beach Soccer : Forfait des Attaques à la journée qualification au Touquet : amende 100€ à Les Attaques.

Les présentes décisions sont susceptibles d’appel devant la Commission d’Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : C. Fournier

Le Secrétaire : F. PORET